



Un printemps assez surprenant et stressant, entre gelées, coups de vent, grêle, sécheresse, orage. Certains ont traversé ces péripéties sans encombre, ce n'est pas le cas de tous. Tout notre soutien aux producteur.ice.s impacté.e.s. En fin de bulletin, une annonce pour la recherche de plants suite à une perte après la canicule.

CONSEILS DE SAISON

SOUS SERRES :

- **Irrigation** : adapter l'irrigation à l'ETP (évapotranspiration). Nous sommes passés d'une ETP à 5 mm/j le weekend dernier à moins de 1,5 mm/j prévus ce weekend.
- Les conditions sont favorables au développement des maladies cryptogamiques : **aérez au maximum les serres**, limiter les aspersion.
- **Arracher les fins de cultures** qui hébergent multitudes de parasites.
- C'est le moment de **semier les engrais verts sous abris** ! Après les séries de primeurs (pomme de terre, carottes, courgettes), travaillez le sol, semez (sarrasin, sorgho par exemple) et faite le plein en eau.



Plants de courgettes couverts d'oïdium. La série de plein champ prend le relais sur cette série. Donc arracher et semer un engrais vert ! (Centre 79, 16/06/22)

EN PLEIN CHAMP :

- **Les pluies sont bienvenues pour la prise de calibre** in extremis de certains légumes (pomme de terre, oignon) qui n'avaient pas encore été arrosés.
- Soyez très vigilant sur le **développement d'herbe** sur semis de carottes et jeunes plantations (choux, poireaux, céleri). **Sortez la bineuse (ou le pousse-pousse)** dès que les conditions le permettent, **plusieurs fois par semaine** !
- **Belles récoltes d'ail et d'échalote en cours** ! Ne tardez pas à les récolter car les conditions humides augmentent le risque de pourriture au collet. Prévoir un séchage en serre avant l'entrée en bâtiment.



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU

Conseillère technique maraîchage bio

Port. 0767145144

a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



SUIVI SANITAIRE

MALADIES

Départ de mildiou : premières tâches observées sur tomate sous serre. Surveiller également les pomme de terre. —> préventif cuivre à prévoir (Dosage faible : 2 kg/ha (= 200g/1000m²) de bouillie à 20% de cuivre (renouveler tous les 7-10 jours pour couvrir les nouvelles pousses, ou après 15 à 20 mm de pluviométrie cumulée)

- **Oïdium** en développement sur concombre et courgette : supprimer les séries anciennes. Intervenir avec produits asséchants sur les concombres des serre et courgettes plein champ : soufre, bicarbonate de potassium, terpène d'orange (cf bulletin n°9-2022)

- **Maladies physiologiques**

Décoloration des feuilles du bas sur tomate chargée en fruits (nervures vertes, décoloration inter-nervaire jaune). Symptômes de carences en magnésium, qui s'expriment souvent en conditions poussantes, et lorsque la charge en fruit est élevé. Supprimer ces feuilles, pas d'autres interventions.



RAVAGEURS

- **Punaises phytophages** :

Le développement s'est fortement accéléré avec les chaleurs de la semaine dernière. Nombreux individus observés sur plusieurs fermes, sous abris ou en plein champ. Principalement *lygus spp.* Sur concombre, les têtes de plantes sont brûlées suite aux piqûres. Risque de déformation de fruits sur tomate, aubergine, concombre. Peu de solution en curatif :

—> **supprimer les pontes** (ooplaques) lorsque vous en voyez

—> **laissez quelques tiges axillaires** (=gourmands) en tête de plante pour remplacer l'apex principal en cas de brûlures (sur concombre notamment).

—> installez des **pièges englués bleus** pour un piégeage massif (efficacité relative). Ou **aspirateur à insectes** (aspirateur ménager sans fil...)

En préventif : pose de voile anti-insecte aux entrées des serres.

Résultats des essais CTIFL sur ce sujet : [ESSAI CTIFL PUNAISES](#)



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU
Conseillère technique maraîchage bio
Port. 0767145144
a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



- 1 : *Lygus* spp. sur concombre
2 : Punaise indéterminée, *lygus* également ? sur concombre
3 : *Lygus* spp sur haricot vert plein champ (feuille flétrie).
4 : brûlure apex concombre.
Centre 86—21/06/22

- **Mouches** : faible pression de mouche de la carotte. Arrêt du vol de la mineuse du poireau (diapause). Maintenir les voiles sur brassicacées pour protéger de la mouche du chou.



Dégâts de mouche de la carotte sur carotte-botte sous abris, suite au vol de printemps.

Centre 86, 21/06/22

- **Pucerons** : populations contrôlées par les auxiliaires dans la plupart des fermes visitées. Surveiller le puceron rouge sur tomate (*Macrosiphum euphorbiae*), et le puceron vert/noir sur concombre (*Aphis gossypii*) : intervenir sur les foyers si nécessaire.



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU
Conseillère technique maraîchage bio
Port. 0767145144
a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



- **Charançon gallicole** sur chou. Ce ravageur, habituellement secondaire, est observé en quantité importante chez nous, mais également chez nos voisins des régions Centre et Pays de la Loire. Pose de voile à la plantation, pas de lutte curative. L'adulte pond au niveau du collet des plantes, la larve s'y développe et y crée une galle creuse à ne pas confondre avec les galles de la hernie du chou.



À gauche : adulte sur un voile posé sur les plants de chou, protection efficace ! (sud 79, 23/06/22)

A droite : charançons + altises + canicule : ces jeunes plants de chou auront du mal à se remettre de tous ces stress (Centre 86, 21/06/22)

- **Altises** : pression toujours élevée. Voiler vos pépinière de chou, ainsi que les plantations et les semis de radis. Si vous n'avez pas de voile, possibilité de programmer des aspersion aux heures chaudes de la journée pour freiner leur développement.

VUS DANS LES PARCELLES



Belle production de tomate à venir. Charge en fruit importante : soutenir en irrigation. Coulures observées sur les 4e et 5e bouquet.

Semis de 3 rangs de haricots vert machine. Densification de la culture, une seule récolte.

Voile ombrière blanc, renvoie la chaleur, très satisfaisant.

Sud 79, 23/06/2022



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU
Conseillère technique maraîchage bio
Port. 0767145144
a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Préparation chantier de plantation de poireau : plants préparés, trempés dans le pralin (argile + fumier + eau). Trous de plantation faits à la grelinette.

Sud 79, 21/06/22

INFOS & AGENDA

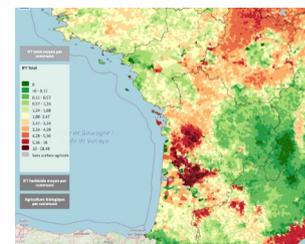
- **Recherche 3000 plants de chou** suite perte canicule. Nord 86 , Émilie Drouet et Florent Ongenae, EARL Les Jardins de Berthegon, 06 19 82 74 27
- **Mise à jour de la fiche AIDES BIO juin 2022** : [cliquez ICI](#)

2022 : AIDES ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

DATE DE MISE À JOUR : 23 JUIN 2022

	CRÉDIT D'IMPÔT GLYPHOSATE L'article 140 de la loi de finances pour 2021 a mis en place un crédit d'impôt dit « glyphosate ».
Financeurs	Etat
Montants	Montant : 2 500 €, imputable sur l'impôt sur le revenu (uniquement pour les associés exploitants dans les sociétés agricoles) ou l'impôt sur les sociétés.
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Destinés aux entreprises agricoles exerçant leur activité principale dans le secteur des cultures permanentes à l'exception des pépinières et des taillis à courte rotation ou sur des terres arables hors surfaces en jachère ou sous serres, et qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques contenant la substance active du glyphosate au cours des années 2021 et 2022, ainsi que les éleveurs exerçant une part significative de leur activité dans les cultures mentionnées ci-dessus • En GAEC, montant multiplié par le nombre d'associés, dans la limite de 4
Démarche	Renseigner le formulaire n°2069-RCI-SD et l'envoyer par voie électronique depuis votre espace professionnel sur impots.gouv.fr
Précisions	• Non cumulable avec le crédit d'impôt pour agriculture biologique et le crédit d'impôt HVE. A priori, cumulable avec les aides CAB et MAB, sans plafond. Attention, critère susceptible d'être modifié.

- **Carte Adonis d'utilisation des pesticides en France.** Cliquez sur la carte →
- [Salon BIO de la FNAB à RETIERS \(35\)](#)



LA TERRE EST NOTRE MÉTIER
LE SALON AGRICOLE DE LA BIO

21 & 22 septembre 2022

A noter dès maintenant dans vos agenda !

36 conférences, un Pôle Technique & Démonstrations de 6 hectares, Pôle Sol, Cabaret des savoir-faire paysans, Pôle La Bio au Féminin...

Les conseils ci-dessus sont indicatifs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de l'auteur. L'agriculteur.trice.s professionnel.le averti.e, restant seul.e responsable de ses choix.

L'existence de ce document est rendue possible grâce aux agriculteur.trice.s bio qui adhèrent à leur groupement départemental. Merci à eux !



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU
Conseillère technique maraîchage bio
Port. 0767145144
a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com

Avec la participation financière de :



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

LE BULLETIN MARAICHER BIO N°12

Deux-Sèvres & Vienne - 24 juin 2022 - semaine 25



• VIENNE AGROBIO •



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU
Conseillère technique maraîchage bio
Port. 0767145144
a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com

Avec la participation financière de :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**